

Commune de Rustenhart

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE RUSTENHART

de la séance du 6 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le six du mois de juin à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué par convocation en date du 31 mai 2017, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Mario HEGY, Maire.

Etaient présents :

Mario HEGY, Roxane BERNARD, Pascal WALTISPERGER, Doris SCHNEIDER, Vincent ANTOINE, André AMBIEHL, Gervais BELLICAM, Frédéric GIUDICI, Béatrice HASSENFRTZ, Sandra HAZEMANN, Christian KUHN, Frank PETERSCHMITT,

Absent excusé :

Jean-François BINTZ
M. Marc WILDY a donné procuration à

Absent excusé et Procuration :

Jérôme HEGY a donné procuration à Pascal WALTISPERGER

Absents :

Secrétariat de séance : Martine HAUMESSER, Secrétaire de mairie

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 11.04.2017
2. Rénovation de l'accessibilité de la place de l'église
3. Organisation de la rentrée scolaire 2017 - Rythmes Scolaires
4. Effectif saisonniers – Tableau des Effectifs
5. Informations
6. Divers

1) Approbation des comptes rendus de la séance de Conseil Municipal du 11.04.2017

Après en avoir délibéré, les comptes rendus de la séance du 11.04.2017 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

2) Rénovation de l'accessibilité de la place de l'église

Monsieur Mario HEGY informe les membres du Conseil que conformément à l'Arrêté préfectoral n° 16052017/ADAP-P/7686 en date du 22 mai 2017, donnant un avis favorable à l'Agenda d'Accessibilité programmée (Ad'AP), la Commune a décidé d'entreprendre les travaux nécessaires pour la rénovation de l'accessibilité de la place de l'église. Pour cela, un appel d'offres a été lancé auprès de plusieurs entreprises compétentes dans ce domaine.

Madame Roxane BERNARD présente les propositions et conclusions issues de la Commission « Appel d'Offres » qui a eu lieu le 23 mai 2017.

L'offre de l'entreprise PONTIGGIA de Horbourg-Wihr est la mieux disante avec un montant de la prestation s'élevant à 46 605,59€ TTC et un délai de réalisation de 3 semaines. Les travaux commenceront début septembre 2017.

Par ailleurs, M. le Maire rappelle qu'une aide financière a été sollicitée par la commune auprès des services de la Préfecture du Haut-Rhin à Colmar dans le cadre de fonds de soutien à l'investissement public local.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **EMET** un avis favorable pour la rénovation de l'accessibilité de la place de l'église,
- **ACCORDE** de confier cette étude à l'entreprise PONTIGGIA pour un montant de 46 605,59 €, début du mois de septembre 2017
- **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes les pièces complémentaires relatives au marché de rénovation de l'accessibilité de la place de l'église
- **DIT** que les crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux sont inscrits à l'article 21318 du Budget primitif 2017,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'obtention de l'aide financière relative à ces travaux auprès des services de la Préfecture du Haut-Rhin.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte ou document relatif à cette étude.

3) Organisation de la rentrée scolaire 2017 - Rythmes Scolaires

M. le Maire confirme que les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) seront maintenues pour la rentrée scolaire de septembre 2017. De plus, la Communauté de Communes Pays Rhin Brisach effectue actuellement une étude concernant les périscolaires. Le Conseil Municipal n'est donc pas tenu, ce jour, de délibérer.

4) Effectif saisonniers – Tableau des Effectifs

Concernant le recrutement du personnel saisonnier, Monsieur le Maire informe que 6 candidatures ont été reçues. Cinq candidats ont été affectés au service technique. Le Conseil Municipal doit statuer sur le recrutement d'un candidat supplémentaire.

Monsieur le Maire précise que l'effectif saisonnier voté au Budget Primitif était de cinq personnes, afin de renforcer le service technique et le service administratif durant la période estivale, selon les modalités d'embauche approuvées à l'unanimité par délibération du 11 avril 2017.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipale l'embauche d'un saisonnier supplémentaire qui sera affecté au service administratif et demande d'approuver le recrutement de 6 saisonniers au lieu de 5 initialement prévus au tableau des effectifs 2017, validé par la délibération du 11 avril 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** de fixer le recrutement de six candidats en qualité d'agents saisonniers, affectés au Service Technique et au Service Administratif, pour la période estivale, selon les conditions votées par délibération du 11 avril 2017.
- **APPROUVE** le tableau des effectifs arrêté et modifié comme suit pour 2017 :

	Horaire hebdomadaire	Horaire annuel	Taux d'emploi	Poste Pourvu	Poste Non pourvu
Filière administrative					
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	35.00	1592	100.00 %	1	
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	5.00	227	14,29 %	1	
Filière sociale					
A.T.S.E.M. 1 ^{ère} classe	30.54	1389	87.26 %	1	
Filière technique					
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	31.00	1 410	88.57 %	1	
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	25.00	1137	71.43 %	1	
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	16.07	731	45.92 %	1	
Personnel saisonnier					
Saisonnier(s) technique(s)	30.00	60			5
Saisonnier(s) administratif(s)	30.00	60			1

- **DIT** que les crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux sont inscrits au Budget primitif 2017.

5) Informations

M. Mario HEGY annonce :

- L'implantation de l'aire de jeux est terminée. M. le Maire présente la structure. Une date d'inauguration reste à définir.
- Des pieds d'arbres ont été recouverts d'un macadam drainant au groupe scolaire.
- Le Bio Tube est déplacé près de la salle des fêtes. De nouveaux PAV (Points d'Apport Volontaire) ont été enterrés rue des Bleuets. Les anciens PAV seront éventuellement déplacés près du groupe scolaire.
- Journée citoyenne : M. le Maire remercie tous ceux qui étaient présents (environ 130 personnes). Ce fût une journée formidable.
- Assemblée Générale de « Dis-Moi-Comment » : M. Frédéric GIUDICI relate les points principaux abordés lors de l'assemblée générale. L'association sollicite une subvention pour les déplacements du personnel en service civique à Colmar.
- L'ouverture annuelle du Bistrot communal est envisagée le 8 septembre au groupe scolaire.
- L'arrêt de l'ouverture de la permanence de la mairie le samedi matin, compte tenu du peu de fréquentation des administrés et de visites injustifiées.
- Le marché aux puces aura lieu le 17 septembre.
- Les jeux inter villages auront lieu le 30 juillet.
- Le 30^{ème} anniversaire de la section « Quilles » du Club Sportif est prévu le 25 juin.
- Un devis est attendu pour le retournement de la porte de l'église, dans le cadre de l'Ad'ap.

6) Divers

Tour de table :

- Rheinfelderhof :

Le Maire propose de mettre en zone 30, l'entrée et la sortie du hameau, et la mise en place de panneaux. M. Frank PETERSCHMITT est favorable à cette proposition. Concernant le problème de stationnement, M. le Maire suggère à M. Pascal WALTISPEGER et M. Frank PETERSCHMITT d'étudier ensemble une solution répondant aux souhaits des riverains.

- M. Frank PETERSCHMITT signale un mécontentement à propos de mauvais écoulements suite aux forts orages et sollicite l'ajout d'un regard, près du domicile de M. William PETERSCHMITT.

M. le Maire souhaite de bonnes vacances à tous.

* * * * *

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21 h 30.